

# CANADA

## Débats de la Chambre des Communes

### COMPTE RENDU OFFICIEL

JEUDI, 30 avril 1931.

La séance est ouverte à trois heures.

#### QUESTIONS

(Les questions auxquelles il a été répondu de vive voix sont marquées d'un astérisque.)

#### LES DÉTENUS DU PÉNITENCIER DE NEW-WESTMINSTER

M. REID demande :

1. Combien de personnes étaient enfermées comme détenus au pénitencier de New-Westminster, Colombie-Anglaise, pour les années financières 1926, 1927, 1928, 1929 et 1930?

2. Combien de personnes d'origine japonaise étaient enfermées comme détenus dans le pénitencier de New-Westminster, Colombie-Anglaise, pour les années financières 1926, 1927, 1928, 1929 et 1930?

3. Combien de personnes d'origine ou de race chinoise ont été enfermées comme détenus dans le pénitencier de New-Westminster, Colombie-Anglaise, durant les années 1926, 1927, 1928, 1929 et 1930?

4. Combien de personnes d'origine ou de race japonaise ou chinoise ont été expulsées à leur sortie du pénitencier de New-Westminster durant les années 1926, 1927, 1928, 1929 et 1930?

L'hon. M. GUTHRIE (ministre de la Justice) :

1. 1926-27, 242; 1927-28, 292; 1928-29, 298; 1929-30, 334; 1930-31, 388.

2. 1926-27, 1; 1927-28, 2; 1928-29, 2; 1929-30, 2; 1930-31, 1

3. 1926-27, 9; 1927-28, 42; 1928-29, 55; 1929-30, 69; 1930-31, 72.

4.	Japonais	Chinois
1926-1927 .. .. .	....	11
1927-1928 .. .. .	....	8
1928-1929 .. .. .	....	17
1929-1930 .. .. .	....	4
1930-1931 .. .. .	2	14

#### LE COMMISSAIRE DU RECENSEMENT DANS SAINT-JACQUES

L'hon. M. RINFRET demande :

1. Qui a été nommé commissaire du recensement pour la division Saint-Jacques?

2. Quelle est son adresse, son travail actuel, et à quel salaire a-t-il été nommé?

3. Comment s'est faite cette nomination et à la recommandation de qui?

4. Quels sont les noms, adresse et états des personnes nommées comme énumérateurs pour ladite division Saint-Jacques?

L'hon. M. STEVENS (ministre du Commerce) :

1. M. J.-A. Massé.

2. Il habite au n° 1082, rue Beaudry, Montréal; à l'heure actuelle, est agent d'immeubles et d'assurance; son traitement est comme suit :

Une allocation de \$175 pour frais d'organisation et pour viser les rapports des recenseurs; les pointer et les transmettre à Ottawa; la vérification des comptes des recenseurs et la surveillance générale du recensement dans le district pour lequel il a été nommé commissaire. Les taux suivants sont prescrits: 1 c. pour chaque nom inscrit sous la rubrique "Population"; 3 c. pour chaque inscription au chapitre "Agriculture"; 1 c. pour chaque inscription sous la rubrique "Animaux et produits animaux, non sur une ferme"; 1 c. pour chaque inscription de personnes aveugles ou muettes; 1 c. pour chaque inscription d'établissements de commerce et d'utilité publique.

3. Nommé par l'honorable ministre du Commerce.

4. Les nominations ne sont pas encore faites.

#### CONSEILLER DE SOLDATS À TORONTO

M. GRAY demande :

1. M. A. Conroy, autrefois conseiller officiel de soldats, pour le district de Toronto, a-t-il été destitué de sa position au ministère des Pensions et de la Santé nationale?

2. Le Gouvernement sait-il que les ministères du Rétablissement des soldats dans la vie civile, des Pensions et de la Santé nationale ont employé M. Conroy pendant plus de treize ans?

3. Le ministère sait-il que M. Conroy lui-même et deux de ses fils ont servi durant la dernière guerre?

L'hon. M. MacLAREN (ministre des Pensions) :

1. Non. L'emploi de conseiller militaire a été aboli à la suite de la modification de la loi des pensions, de 1930.